Avenant à la Convention collective de travail Transports et déménagements

Conclu entre

D'une part :

Association genevoise des entreprises de transport (AGET)

Et

Association genevoise des entreprises de déménagement (AGED)

D'autre part :

UNIA Genève

1. Les parties susmentionnées se mettent d'accord pour proroger la Convention Collective de travail Transports et Déménagements jusqu'au 31 décembre 2018

Président de l'AGET

Syndicat UNIA

(Comité Directeur) Vania Aleva